

**Subvention à l'Association des Etats
Généraux des Etudiants de l'Europe.**

Conseil d'administration du 15 mars 2018

Délibération 2018/03/CA-014

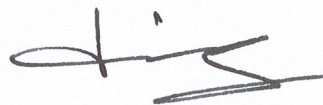
Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R719-51 à R719-112 relatifs au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers accordent une subvention d'un montant de 2 500 € à l'Association des Etats Généraux des Etudiants de l'Europe (AEGEE).

Toulouse, le 15 mars 2018
Le Président,

Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 31

Nombre de voix favorables : 31
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0